



Centre Communal d'Action Sociale
Procès-verbal
Du Conseil d'Administration
Du vendredi 17 novembre 2023

| | |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 17 |
| Nombre de présents | 12 |
| Nombre de pouvoirs | 2 |
| Nombre de votants | 14 |

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à 17 h 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le huit novembre 2023, se sont réunis Salle des commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Étaient présents :

Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Christine PICARD, Valérie VERDIER DAUTREME, Carine GENTIL, Nadine CHOLIN, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI, Nadine TOUTAIN, Jacques DAUTREME, Philippe VISERY.

Étaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET donne pouvoir à Mounir CHAKKAR, Josette MARTIN, Caroline VABRE, Sophie WILLEMIN, Isabelle ANTORE donne pouvoir à Nadine TOUTAIN.

Étaient excusés pour les points :

1-2-3-4-5 : Carine GENTIL – Marie-Christine RUTKOWSKI

10 : Nadine LEHOUX – Jacques DAUTREME – Valérie VERDIER DAUTREME

12 : Nadine CHOLIN

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS

Le Conseil d'Administration,

Approuve à l'unanimité :

1. L'ordre du jour.

Ratifie à l'unanimité :

2. Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 octobre 2023.

Prend acte :

3. De l'installation de deux nouveaux administrateurs, à la suite de démissions.
4. De la désignation d'un nouveau membre au sein de la Commission d'Appel d'Offres, à la suite d'une démission.
5. Désignation de deux nouveaux membres au sein de la Commission Permanente, à la suite de démissions.
6. Du compte-rendu des décisions prises par la Commission Permanente en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité :

7. La Décision Modificative n°2 du Budget annexe Résidence Autonomie la Vaumonnaie.

Approuve à l'unanimité, moins 1 abstention :

8. La régularisation d'une écriture comptable ancienne du Budget principal Centre Communal d'Action Sociale.

Approuvé à l'unanimité :

9. L'acceptation de subventions au profit du Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre de l'organisation de la marche d'Octobre rose.
10. Le retrait de la délibération n°27/2023 portant sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de la Ligue contre le cancer :
Mesdames Nadine LEHOUX, Valérie VERDIER DAUTREME, Monsieur Jacques DAUTREME, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent pas part au vote.
11. La convention de refacturation entre le CCAS de Dreux et le CCAS de Vernouillet relative à la marche d'Octobre rose.
12. L'attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de la Croix Rouge :
Madame Nadine CHOLIN, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend pas part au vote.
13. La présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux :
Les administrateurs échangent autour des données de l'ABS et notamment autour des questions portant sur le RSA, des prestations sociales, des logements vacants et du parc social ancien.
Madame Carine GENTIL souligne qu'il manque une donnée sur la page 7 – article 4 – paragraphe « Taille moyenne des logements : En revanche, les ménages ayant emménagé plus récemment personne ».
Correction apportée : : « En revanche, les ménages ayant emménagé plus récemment vivent dans des logements légèrement plus petits, avec une moyenne de 3,1 à 3,6 pièces par logement ».
14. Le Débat sur les Orientations Budgétaires 2024 – Budgets principal et annexes (hors Service d'Aide A Domicile) :
Madame Carine GENTIL interroge sur l'appel à des cabinets pour la réalisation d'audits/évaluations et la mise en conformité RGPD.
Sur ce point, Madame Christine PICARD informe du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) et conseille de se rapprocher de la société Imod pour une éventuelle mutualisation.
15. Communications diverses
 - ✓ **Marche d'Octobre rose** : Madame Christine PICARD, consciente du travail réalisé pour l'organisation de la marche, adresse ses remerciements aux administrateurs et services pour la réussite de cette manifestation. Elle s'excuse de son absence, en raison de congés.
 - ✓ **Collecte Banque Alimentaire pour l'épicerie sociale** : aura lieu les 24, 25, et 26 novembre prochains.
 - ✓ **Repas de Noël du 13 décembre à la Résidence autonomie la Vaumonnaie** : les administrateurs sont priés de faire part de leur présence au plus tard le 8 décembre.
 - ✓ **Banquet des séniors** : se tiendra le 26 janvier 2024. Cette année, les moyens techniques seront mutualisés entre la Ville, l'Agglo du Pays de Dreux et le CCAS.
 - ✓ **Olympiades** : en juin 2024 dans l'esprit autour de la flamme des Jeux Olympiques

La séance est levée à 18H30.

Pour le Président
Par délégation de signature
Le Vice-Président du CCAS



Mounir CHAKKAR



La secrétaire de séance
Directrice du CCAS



Cécile CABRITA